

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

UNE EXCURSION AU LAC ST-JEAN.

(Continué de la page 288).

Comme nous avions plus d'une heure à passer ici, on nous proposa d'aller faire une visite à l'église du lieu, distante de plus d'un demi mille. Bien que plusieurs voitures fussent à la disposition des visiteurs, la plupart préférèrent faire le trajet à pied, tant pour pouvoir plus minutieusement examiner le paysage, que pour saisir l'occasion de prendre un peu d'exercice.

Le promontoire sur lequel est groupé le village de Tadoussac offre un site des plus pittoresques. Le point de vue varie à chaque pas : ici se sont les pointes des Laurentides arrondies en mamelons dénudés, où la roche n'est pas même ombragée de verdure, les vents violents de l'est et de l'ouest auxquels ils sont exposés, ne permettant pas même aux lichens de s'attacher à leurs flancs. A leurs pieds, ce sont des étangs, des réservoirs des eaux coulant de leurs sommets et s'échappant par quelque filet tortueux et à peine capable d'être remarqué. Plus loin, ce sont des amas de sable roux, plus ou moins recouverts de gazon, désagrégation des roches métamorphiques formant les hauteurs qui les avoisinent.

Le quai de Tadoussac est en dedans même de l'ouverture du Saguenay sur le St-Laurent ; les varechs attachés aux cailloux du rivage et la couleur même de l'eau, nous

disent de suite que nous sommes en plein milieu de productions marines. La pointe de la rive droite du Saguenay, qui peut mesurer ici plus d'un mille de largeur, avec la vue en diagonale du fleuve à travers la Pointe-aux-Allouettes et l'Isle-Rouge qui porte un parc, offrent un coup d'œil des plus agréables.

L'église est située dans l'enfoncement d'une baie de l'autre côté du promontoire, c'est-à-dire ayant son ouverture sur la partie est du fleuve. Le point de vue ici différent de celui de l'autre côté du promontoire, offre un caractère encore plus saisissant, se portant en diagonale sur la rive sud, cette rive se dérobe d'ordinaire aux regards, de sorte que nous voyons l'horizon se confondre avec la surface liquide.

Tous les visiteurs envahissent le petit temple qui, jamais certainement, n'avait reçu encore telle visite. Sept évêques et plus de cinquante prêtres, c'est plus que la plupart de nos anciennes paroisses peuvent se glorifier d'avoir réuni dans leurs enceintes. Des cierges sont allumés à l'autel, et des chantres amateurs entonnent des hymnes au Sacré-Cœur de Jésus et à la reine du Ciel, que tous les assistants continuent, avec le plus grand entrain. Les chants de l'église sont partout touchants, mais répétés par ces voix sacerdotales si habituées à les faire retentir, dans cette petite enceinte si ancienne et si déserte d'ordinaire, aux demi clartés d'un crépuscule qui permettaient à peine à chacun de reconnaître son voisin, ils avaient là quelque chose de particulièrement attendrissant. Nous nous imaginions entendre la voix du célèbre et saint Père de la Brosse, qui remit ici ses restes mortels à la terre, réunie à celle de tant d'autres missionnaires, qui venaient s'agenouiller à ce même autel, avant que de s'enfoncer dans l'intérieur, pour rencontrer les peuplades sauvages, auxquelles ils allaient porter les lumières de l'évangile, se mariant avec les nôtres, pour exalter la tendresse du divin cœur du Sauveur des hommes et les gloires de celle qui, pour avoir été sa mère, a été constituée la distributrice de ses grâces. Le souvenir de ces premiers apôtres de notre patrie qui avaient prié ici, dans cette même chapelle, nous

pénétrait d'un sentiment de respect et de dévotion, qui nous fit trouver bien trop courts les quelques moments que nous passâmes en ce lieu vénérable.

Nous avons nommé le Père de la Brosse, cet intrépide missionnaire, dont la réputation de sainteté est encore si vive dans tout le bas du fleuve, fut inhumé dans la chapelle de Tadoussac en 1782 ; 20 ans plus tard, on fit la translation de ses restes à Chicoutimi, où ils reposent encore à côté de ceux du Père Coquart, dans le cimetière de l'ancienne mission, au bassin. Inhumé à la manière des sauvages, c'est-à-dire recouvert seulement d'écorces de bouleau, on fut tout étonné, lors de son exhumation, de le retrouver encore en parfait état de conservation.

Quoique rebâtie à neuf depuis quelques années, c'est sur le lieu-même, et dans les mêmes dimensions que cette chapelle a été reconstruite. Elle est en bois et ne mesure que 30 pieds de longueur sur 20 de largeur. Quelques peintures, dans des hauts personnages qui favorisèrent si puissamment les missions lors de l'établissement de la Nouvelle-France, se voient encore sur ses murailles. L'une d'elles surtout, représentant l'ange-gardien, nous a paru, avec son cachet particulier d'ancienneté, dénoncer un pinceau d'un mérite plus qu'ordinaire ; on nous dit aussi qu'un visiteur Américain offrit un jour de la couvrir de pièces d'or, si on voulait la lui abandonner.

Revenus au bateau, nous nous abandonnâmes aussitôt à la vapeur pour remonter le Saguenay. L'atmosphère est redevenue sereine, mais le jour ayant fait place à la nuit, nous n'avons que la clarté de la lune pour nous montrer, sur un ciel plus ou moins sombre, les silhouettes des têtes plus ou moins abruptes qui bordent les rives de chaque côté. Quelque monotone et peu attrayant que fut le coup d'œil, nous le prolongeâmes cependant fort avant dans la soirée, afin de raccourcir d'autant la nuit que nous devions passer sans avoir de lit pour nous reposer.

Lorsque vers les onze heures nous rentrons dans l'intérieur du bateau, nous reconnaissons que toutes les moins mauvaises places, parmi celles à notre disposition, avaient

déjà des occupants; les bancs rembourrés de l'hémicycle d'arrière, les fauteuils à ressorts, les chaises mobiles mêmes étaient chargés de dormeurs ou d'occupants tendant à le devenir. On nous dit qu'on pourrait avoir un certain nombre de matelas; nous les demandons aussitôt, et on vient les étendre à l'arrière, en face même de la porte, à côté d'un certain nombre de passagers qui étaient déjà étendus sur le tapis nu du plancher. Nous pressons les matelas les uns contre les autres afin d'intercepter la circulation de ce côté, et renversant des chaises, nous relevons l'extrémité de notre couche pour nous en faire des oreillers.

Mais nous avons compté sans les allures vagabondes de ceux qui, encore moins heureux que nous, n'avaient pas même où s'asseoir. A tout instant il y en avait dans les ténèbres à nous marcher sur les jambes et tout le corps, pour atteindre la porte que nous croyions avoir suffisamment barricadée. D'autres, revenant par cette porte, ne manquaient jamais de s'acrocher à notre chaise renversée et de faire disparaître plus ou moins notre oreiller. Que n'ai-je une bonne corde, disait un voisin, pour en faire un collet, afin d'arrêter ces lièvres errants qui ne veulent pas nous laisser un seul moment de relâche. Et presque aussitôt, sans que collet il y eut, un des passants s'engagea tellement le pied dans notre chaise, qu'il vint de tout son long s'étendre sur ceux qui occupaient les matelas. Pour le coup, lui répondîmes-nous, en voici un de ces lièvres entre nos mains, il faut pour prix de sa rançon, le faire convenir d'aller porter autre part ses courses vagabondes.

Vers les deux heures du matin, nous accostions le quai de St-Alphonse, à l'extrémité de la Baie des Ha! Ha! Mais quoique arrêtés, notre position ne s'améliora pas pour cela; le bruit du chargement qu'on prenait là vint remplacer celui du mouvement de l'engin, et nos vagabonds n'en continuèrent pas moins leurs courses. La porte entre ouverte nous amenait sur la tête un air froid des plus désagréables, et fermée, nous confinait dans une étuve où l'air ne pouvait en aucune façon se renouveler.

Dès les cinq heures, tout le monde était sur pied,

contents de réparer l'insomnie de la nuit par un peu d'exercice.

Mais bientôt nous nous remettons en marche en revenant sur nos pas, pour reprendre le cours du Saguenay que nous avons laissé à l'ouverture de la baie. Quelconque remonte pour la première fois le Saguenay, est porté de suite, en entrant dans la baie, à croire qu'il poursuit encore le cours d'eau principal, et que le courant qu'il laisse à sa droite n'est qu'un affluent de la rivière même; aussi est-il tout surpris en arrivant à St-Alphonse, après deux lieues de course, de voir qu'il se trouve au fond d'un sac sans issu, et que ce qu'il avait cru n'être qu'un affluent, était véritablement la rivière même poursuivant son cours.

A deux milles de St-Alphonse, dans la partie sud-ouest de la baie, se voit le village de St-Alexis avec son église, présentant un assez joli coup d'œil. Ici, les rochers nus se présentent encore presque partout près du rivage, mais ils sont de médiocre élévation, et on peut voir qu'un beau plateau de terre arable et cultivée se trouve au dessus.

Après avoir redescendu la baie l'espace de deux lieues, nous reprenons le cours du Saguenay, pour nous rendre directement à Chicoutimi. Bientôt nous voyons défilér à notre gauche la petite église de St-Fulgence, avec des habitations échelonnées en file sur le parcours de la rivière. Les rochers nus qui jusqu'ici avaient bordé les deux rives, commencent à disparaître, pour faire place à des pièces de culture où nous voyons du grain de la plus belle apparence.

Nous avançons toujours de plus en plus, et bientôt nous rencontrons une embarcation à rames avec un petit vapeur qui viennent nous faire escorte. L'un et l'autre sont chargés de monde et portent de nombreux pavillons. En passant vis-à-vis la demeure des MM. Price, on nous salue d'un coup de canon dont les échos bruissent fort longtemps dans les montagnes environnantes. Notre vapeur y répond par une semblable décharge, et tant sur les rives que sur les embarcations qui nous suivent, résonnent de toutes parts de nombreuses détonations.

Le coup d'œil est ici enchanteur : à notre gauche, sur les hauteurs, nous voyons s'échelonner le village de Chicoutimi que domine sa cathédrale nouvelle et son superbe collège, et à notre droite, se montre de l'autre côté, l'église de Ste-Anne avec ses habitations et ses champs cultivés. Le quai est encombré de monde, au milieu desquels on remarque les habits rouges d'une compagnie de miliciens venant faire escorte. On ne voit partout que pavillons, banderoles, sentences, arcs de triomphes, et de toute part résonnent des détonations sans fin. Les évêques montent aussitôt en voitures, et nous nous dirigeons vers le collège qui est la demeure du nouvel évêque. Après une adresse de bienvenue présentée par le maire, commence bientôt la cérémonie religieuse, qui débute par la bénédiction de la nouvelle cathédrale faite par Mgr l'Archevêque

Le nouveau temple est une superbe construction de style grec, ne mesurant pas moins de 200 pieds de longueur. Il porte au milieu de sa façade une tour fort élevée, et sur chacun de ses longs pans deux petites chapelles saillantes formant des demi-décagones, simulant des contreforts. Nous regrettons qu'on n'ait pas terminé ces chapelles saillantes par des petits dômes ; le coup d'œil en eut été encore, pensons-nous, plus charmant.

La bénédiction du temple terminée, on vient chercher le nouvel évêque au collège, et tous se dirigent en procession vers la porte principale, pour la cérémonie de l'installation. Les sept évêques prennent place sur les prie-dieu qui les attendent, les prêtres envahissent les stalles, et l'immense enceinte se remplit de toute part d'une foule compacte de fidèles, qu'on évalue entre 5 à 6 mille.

Le Rév. A. Gingras, curé de St-Fulgence, à qui était dévolue la tâche de porter la parole, s'en acquitta avec un rare bonheur. La littérature canadienne comptait déjà ce jeune prêtre parmi ses poètes de distinction, la chaire pourra désormais le réclamer comme orateur remarquable. Ses paroles éloquentes furent goûtées de tous, et pendant près de trois quarts d'heure, il tint l'auditoire suspendu à ses lèvres.

Le dîner se prit au collège, où l'on put compter 96 soutanes, tant évêques que prêtres ou simples ecclésiastiques.

Le collège de Chicoutimi, dont l'intérieur n'est pas encore entièrement terminé, est une superbe construction à quatre étages, de 100 pieds de longueur. Il est bâti sur une hauteur d'environ 25 pieds au dessus de la base de la cathédrale, et domine de là le village en entier. La partie actuelle est destinée à n'être qu'une aile du corps principal qui sera bâti plus tard, lorsque les besoins, ou plutôt les ressources, permettront de le faire; car dès aujourd'hui, l'évêque est forcé de se contenter d'appartements fort peu spacieux, pour ne pas nuire aux besoins du collège. De même que la cathédrale, ce collège est entièrement construit d'une superbe pierre qu'on a tirée du rocher même sur lequel l'une et l'autre reposent. C'est un orthose rouge-clair avec mélange de quartz blanc translucide et un peu de mica brun.

Le soir, il y eut illumination générale, comme jamais, pensons-nous, paroisse de campagne n'a pu en donner de plus brillante. C'était de toutes parts une profusion de lumières, depuis les somptueuses demeures des bourgeois, jusqu'aux plus humbles réduits des pauvres. Des milliers de lanternes chinoises pendaient aux arbres, aux balcons, à des mais improvisés, et partout les fenêtres nous montraient illuminés les armes du nouvel évêque, des emblèmes religieux, et des sentences les mieux appropriées à la circonstance. Des fusées, des chandelles romaines, des feux de Bengale, se montraient çà et là, en même temps que les échos retentissaient de mille détonations de mousqueterie, dominées de temps en temps par la voie puissante du canon des MM. Price et de celui du vapeur *Saguenay*.

Les habitants de Ste-Anne, en face de Chicoutimi, de l'autre côté de la rivière, n'avaient pas voulu non plus en céder, à leurs vis-à-vis, en fait de zèle. Ils exécutèrent des processions au flambeau, autour d'arcs de triomphe illuminés qu'ils avaient érigés sur les falèses

mêmes qui bordent leur rive, d'un effet vraiment féerique. On aurait cru rêver, ou assister à une danse de lutins, en voyant ces feux sans nombre, s'élever, s'abaisser, disparaître tout à coup pour se montrer encore, se croiser en tous sens sans qu'on put distinguer ceux qui les agitaient. Des monceaux de bois résineux, allumés çà et là dans le voisinage, répandaient sur toute la scène, une lueur tremblottante qui venait encore ajouter à l'illusion.

Vers les dix heures, le Saguenay reprit sa marche de retour, emmenant tous les prélats étrangers, à l'exception de l'archevêque, et la plupart des prêtres qui avaient pris part à la fête. Comme nous voulions poursuivre plus loin notre excursion, nous fûmes du petit nombre de ceux qui ne reprirent pas le bateau ce soir là même.

Le lendemain, dès après dîner, nous montâmes en voiture avec M. l'abbé Giroux, vicaire de St-Ambroise de Lorette, pour nous rendre au lac St-Jean. Nous voulions nous rendre le soir même à Hébertville, distance de quatorze lieues. La tâche était un peu forte, vu surtout que les chemins avaient été sérieusement gâtés par les pluies des jours précédents, aussi n'y parvînmes-nous que vers les onze heures du soir.

Le jour suivant, vendredi 9 Août, bon vent d'ouest, soleil brillant, tous les présages d'une belle journée. Cependant, à peine avons-nous pris notre déjeuner, et jeté un coup d'œil sur le village d'Hébertville, que nous revoyions après un espace de 17 ans, que nous vîmes des nuages menaçants s'amonceler au couchant. Nous nous mîmes de suite en route pour St-Jérôme, distance de trois lieues et demie ; mais nous étions partis encore trop tard ; car nous avons encore plus de trois milles à franchir, lorsque nous fûmes assaillis par un violent orage, accompagné de tonnerre et d'un vent à nous mettre hors d'état de résister à la pluie qui nous atteignait de toutes parts ; aussi fûmes-nous obligé de relâcher chez un cultivateur de l'endroit, pour attendre un moment plus favorable avant de continuer notre route,

Le Saguenay ⁽¹⁾, comme on le sait, est la décharge du lac St-Jean dans le fleuve St-Laurent. Le lac St-Jean qui a à peu près une forme circulaire, avec un diamètre de plus de quinze lieues, reçoit le tribut de huit rivières, dont quelques unes fort considérables, ce sont : la Belle-Rivière, Coushpaganish, Métabetchouan, Ouyatchouan, Ashapmouchouan, Mistassini, Périboka et Cacouatimi. Comme nous l'avons dit, ce lac se verse dans le Saguenay, mais par une double issue, la grande et la petite décharge, laissant entre elles la grande île d'Alma, qui est déjà aujourd'hui habitée en partie.

Le lac Kinogami ⁽²⁾, qui mesure 8 lieues de longueur sur un mille et plus de largeur, s'étend dans une direction parallèle à celle du Saguenay, et lui envoie ses eaux aussi par une double décharge, à quelques milles seulement l'une de l'autre, ce sont la rivière Chicoutimi et la rivière des Sables. Le lac Kinogamishish ⁽³⁾, qui s'étend aussi dans la même direction que le Kinogami, semble faire suite à ce dernier ; cependant l'un et l'autre envoient leurs eaux dans une direction opposée ; le premier les dirigeant dans le Saguenay, comme nous venons de le dire, et le second dans le lac St-Jean, par l'entremise de la rivière des Aulnets et de la Belle-Rivière. Les deux lacs ne sont séparés l'un de l'autre que par une butte de sable, de médiocre élévation, d'environ une vingtaine d'arpents de largeur. C'est à Hébertville que se termine le lac Kinogamishish pour se décharger dans la rivière des Aulnets, qui n'a que quelques pieds de largeur, et qui se jette elle-même, un peu plus loin, dans la Belle-Rivière qui se rend, elle, directement au lac St-Jean.

Le lac Kinogami s'étend au pied même de la chaîne des Laurentides qui le bordent au sud-ouest, et qui presque partout en forment la rive ; mais entre ce lac et le Saguenay, distance d'environ quatre lieues, et jusqu'à une grande distance à l'est même de cette dernière, s'étend une plaine unie, de médiocre élévation, atteignant le lac St-Jean

(1) Du montagnais *Saggishshékuss*, rivière aux bords coupés perpendiculairement.

(2) Dérivé de *Thsinogami*, lac long.

(3) La terminaison *shish* est un diminutif, petit lac long.

et en formant partout le pourtour et se prolongeant fort loin au delà du côté du nord. C'est sur cette plaine formée de riches terrains d'alluvion, que sont situés les établissements actuels du Saguenay, qui s'étendront sur toute son étendue, il n'y a pas à en douter, lorsque les voies de communication seront devenues plus faciles, et que surtout, une voie ferrée permettra l'écoulement des produits abondants de cette riche contrée.

Quoique sur une surface assez unie, le chemin entre Chicoutimi et le lac St-Jean, offre cependant des côtes nombreuses et souvent fort raides. Ce sont des cavées, des ruisseaux qu'il faut franchir avec des escarpements considérables. Lorsque cette terre forte qui domine généralement a été détrempée par les pluies, la partie imbibée glisse sous les crampons des chevaux dans ces côtes, et deux personnes suffisent souvent pour mettre à l'épreuve les jarrets des meilleures bêtes pour en faire l'ascension. Le véhicule en grande vogue dans cette contrée, et c'est peut-être le plus avantageux, est la planche élastique supportée sur quatre roues. Simple et légère à l'excès, lorsqu'elle est surmontée d'une couverture pour la pluie et le soleil, elle offre tout le confort qu'on peut être en droit d'exiger dans de tels chemins.

A peine avons-nous gravi les côtes qui bordent le Saguenay en partant de Chicoutimi, que nous voyions partout, tant dans les rangs des concessions de la paroisse de Chicoutimi que dans ceux de St-Dominique (Rivière des Sables) qui la suit, des deux côté de la route, des champs de grains, particulièrement de blé, se succédant presque sans interruption, de la plus belle venue et de la plus magnifique apparence.

On peut se demander d'abord d'où peut venir l'extrême fertilité de cette région, car, comme il est bien naturel de le supposer, la couche arable ne doit être que le résidu de la désagrégation des montagnes qui l'entourent de toutes parts. Or ces montagnes ne nous montrent presque partout que les roches les plus stériles, comme le granit, le gneis ou des agégats où abonde le silex, on ne peut s'expliquer que leurs lavures puissent fournir un sol d'une telle fertilité.

En examinant attentivement les rochers du Saguenay, et particulièrement ceux du voisinage du lac St-Jean, on reconnaît sans peine qu'ils ne se composent pas exclusivement de granit, de gneis et de silex, mais que la syénite et le trapp s'y montrent aussi fort souvent. D'un autre côté, rien n'empêche de croire que ces montagnes, celles du voisinage du lac St-Jean surtout, ont été primitivement couvertes d'une couche de calcaire, comme on en voit encore des restes sur les bords de la rivière Oujatchouan, à la Pointe-bleue etc. Le lac St-Jean, avec le pays environnant, forme une dépression au milieu de la chaîne des Laurentides, dont le lac est la partie la plus basse, recevant les eaux des rivières ses tributaires. Qui empêche de croire que, lorsque la mer recouvrait toute cette contrée, les mêmes endroits ne fussent dès lors à une plus grande profondeur que le reste et pussent par conséquent recevoir une couche de calcaire qui aurait fait défaut ailleurs, ou qui y aurait été bien moins considérable. Les rochers, à mesure qu'ils sortaient de l'eau, se désagrégeant sous l'influence des agents atmosphériques, auraient versé ou laissé s'écouler dans cette dépression les débris de la chemise de calcaire dont ils étaient revêtus; et de là la grande fertilité du sol actuel. Les nombreux fossiles qu'on trouve dans le calcaire de la Pointe-bleue, suffisent pour nous montrer que la décomposition seule de ce calcaire suffisait pour la production d'un riche terrain, sans faire intervenir un déluge, comme quelques uns l'ont supposé, pour amener ces riches éléments d'endroits plus éloignés.

Les terres fortes qui composent presque entièrement la paroisse de St-Dominique, font place à d'autres beaucoup plus sablonneuses en approchant du lac Kinogami. Ici, entre des éruptions de roche nue, en général de peu d'étendue, se montre une forêt assez pauvre, de bouleaux, pins rouges, pins gris, trembles etc. d'apparence assez chétive, et le chemin ne roule que sur une terre fort sablonneuse. Observons toutefois que dans toute cette partie du Saguenay, il n'y a pas beaucoup à juger de la qualité du sol par les bois qu'il porte, car ce sont, à peu d'exceptions près, des bois de seconde venue, le feu ayant de temps

à autres fait disparaître en grande partie, ce que la hache des bucherons de bois de commerce avait épargné.

A mesure que nous avançons sur les bords du lac Kinogami, le terrain nous paraît de plus en plus pauvre ; c'est que nous sommes ici à la hauteur des terres entre Chicoutimi et le lac St-Jean. Aussi ne voyons-nous nulle part d'élévation marquante, mais presque partout des petits lacs ou marécages entremêlés de rochers nus et d'arbrisseaux tenant la place des arbres. Mais à peine avons-nous atteint la limite du Kinogami, que le terrain change aussitôt, la terre forte remplaçant le sable et les marécages.

Les désagréations des roches laurentiennes entraînées dans les lacs par les rivières, ont formé presque partout des rives sablonneuses, que les eaux, poussées par les gros vents, sont venues laver en les durcissant. C'est à cette cause, sans doute, qu'est due la langue de terre sablonneuse qui sépare les lacs Kinogami et Kinogamishish, de même que la rive Sud-Est du lac St-Jean.

Mais poursuivons le récit de notre itinéraire. Nous en étions à attendre dans la maison d'un cultivateur, la fin de l'orage qui nous avait surpris en chemin, pour nous rendre au presbytère de St-Jérôme. Le gros de l'orage à peine passé, nous nous remettons aussitôt en route, et bientôt nous voyons s'étendre devant nous l'immense nappe d'eau du lac St-Jean, avec le clocher de l'église de St-Jérôme se projetant sur ses ondes.

Nous nous étions d'abord proposé de nous rendre le soir même à Métabetchouan, mais le mauvais temps nous força à passer, non seulement l'après midi, mais encore la demi journée du lendemain, au presbytère de St-Jérôme, où nous trouvâmes, dans la conversation du curé, Mr Vallée, et des autres membres de sa maison, autant à nous amuser qu'à nous instruire sur tout ce qui concerne l'établissement de ces nouveaux endroits.

L'église de St-Jérôme n'est qu'à cinq ou six arpents de la rive du lac St-Jean, qui en cet endroit est fort peu élevée. Il est probable qu'elle sera plus tard reportée à

une quinzaine d'arpents plus à l'ouest, sur un coteau qui donnera du lac la plus belle vue qu'on en puisse avoir.

Lorsqu'en 1861, nous atteignîmes pour la première fois la rive du lac St-Jean, à Koushpagan, c'est-à-dire à l'endroit de la décharge de la Belle-rivière dans le lac, St-Jérôme n'existait pas encore, et le trajet entre Koushpagan et les quelques maisons constituant le poste de Métabetchouan, ne se faisait qu'en canot sur le lac ou à pied sur sa rive; et aujourd'hui tous les rangs de cette paroisse nous montrent déjà des habitants prospères et vivant dans l'aisance.

En face de St-Jérôme se présentent sur le lac les îles de Demers, qui est habitée, et celle des couleuvres qui ne l'est pas, et de l'autre côté, Notre-Dame de Roberval se présente comme une pointe peu élevée, se colorant des reflets des eaux ou des vapeurs qu'elles émettent, ce qui lui a valu son nom vulgaire de *Pointe-bleue*.

Nous regrettâmes fort que le mauvais temps ne nous permit pas de faire quelques chasses entomologiques, et peut-être aussi quelques captures de mollusques, sur les rives du lac. Le soleil se montrant dans les intervalles des orages, dans l'avant midi du samedi, nous prîmes sur des verges d'or dans le jardin: une *Pentatoma juniperina*, une *Euschistus tristigma*, une *Lampronota Americana*, et de nombreuses *Cynthia cardui*, dont nous trouvâmes plusieurs chrysalides suspendues aux alléges des fenêtres du presbytère. Nous avions aussi rencontré sur la route la *Vanessa antiopa* à plusieurs reprises.

Mais la plus précieuse de nos captures fut un *Ichneumon saucius*, Cresson, espèce que nous ne rencontrons que fort rarement dans le voisinage de Québec.

Ce n'est que dans l'après midi du samedi que le temps nous parut assez rassuré pour nous permettre de nous remettre en route.

En laissant l'église de St-Jérôme, le chemin est à peu près parallèle à la rive du lac, et en est assez rapproché pour nous en permettre la vue, partout où la forêt n'y vient pas mettre obstacle. On appelle ce chemin, ici, " le chemin

de Québec"; c'est qu'en effet, il est la continuation, en droite ligne, de la nouvelle route que l'on a ouverte l'année dernière de Stoneham au lac St-Jean. Nous laissons cette route vis-à-vis, à peu près, l'extrémité sud du lac, et tournant alors à angle droit, nous nous dirigeons directement sur Métabetchouan. Le rang que nous suivons ici paraît encore un peu nouveau, mais dénonce déjà la prospérité de ses habitants; les terres sont de la meilleure qualité, et de toutes parts la moisson, pois, lin, orge, et surtout le blé, montre la plus belle apparence. Le terrain est partout uni et exige un égouttage soigné pour la sûreté des récoltes.

Tous les chardons que nous rencontrons sont presque entièrement dépouillés de leur feuillage par les larves de la *Cynthia cardui*, aussi voyons-nous ce papillon voltiger de toutes parts.

La vue du lac, que diverses pointes nous avaient de temps à autres dérobée, se montre tout à coup à nous, sans aucun obstacle, et bientôt après nous touchons au poste de Métabetchouan, bâti sur la pointe de la rive droite de la rivière de même nom. Nous voyons encore la petite chapelle, qui pendant tant d'années a vu se réunir sous son toit les peuplades sauvages de l'intérieur, lorsqu'elles venaient y rencontrer les missionnaires. C'est ici que depuis plus de deux siècles, tant de missionnaires sont venus distribuer le pain de la parole divine à des milliers d'âmes assises à l'ombre de la mort, et faire couler le sang de l'agneau pour ces hommes des bois, que le divin pasteur ne chérit pas moins que les peuples les plus civilisés. Mais que parlons-nous de civilisation pour les anciens peuples? C'est ici qu'ils peuvent aujourd'hui venir s'instruire. Oui! ces aveugles volontaires pourraient venir apprendre des Montagnais, des peaux-rouges de la forêt, la foi, la fidélité au service de Dieu, et toutes les vertus qui distinguent le chrétien sincère, que ces peuples nouveaux dans la foi pratiquent encore si fidèlement, et que les nations civilisées de l'ancien monde s'efforcent aujourd'hui d'oublier.

L'établissement d'un chemin direct entre Québec et le lac St-Jean qui a trouvé plus d'un contradicteur dans ces

dernières années, paraît cependant, d'après la lecture attentive des lettres des anciens missionnaires, avoir été jugé praticable, il y a plus d'un siècle, puisqu'on a presque la certitude qu'ils y avaient dès lors une route bien connue. Ce n'était sans doute qu'une route de chasse, un chemin de pied, mais qui suffisait aux besoins d'alors, comme toutes les autres semblables qu'on entretenait en divers endroits du pays. Peut-être pourra-t-on parvenir à retrouver cet ancien tracé, qui sans aucun doute, détournait les plus grands obstacles et suivait la direction la plus courte.

La rivière Métabetchouan ⁽¹⁾ que l'on traverse ici en bac, peut avoir environ un arpent et demi de largeur. Ses côtes sont assez élevées, et à quelques arpents seulement de son embouchure, elle s'élargit subitement en un vaste bassin, qu'on dirait avoir été creusé exprès pour former un hâvre. C'est dans ce port naturel que nous avons vu le petit vapeur que les MM. Price mettent en mouvement de temps à autres pour conduire les trains de bois des différentes rivières, à la décharge du Saguenay qui les amène directement ensuite à leurs moulins de Chicoutimi.

La rive gauche de la Métabetchouan nous montre un plateau de moyenne étendue de terre fort sablonneuse, résultat sans doute des débris de roches que le courant détachait des montagnes, et que les flots du lac, poussés par les gros vents, venaient refouler en cet endroit.

Nous voyons de nombreuses Odonates (*demoiselles*) croiser en tous sens la route que nous poursuivons au milieu d'arbrisseaux et de jeunes arbres, parmi lesquels dominent surtout le bouleaux, le petit-merisier, le tremble et le cormier. Nous n'avons pas le temps de nous arrêter pour tenter la capture de quelques unes de ces libellules, que nous aurions fort désiré pouvoir identifier, mais nous en voyons passer de si forte taille, que nous n'avons pas cru nous tromper en les rapportant à l'espèce *Æschna heros*.

Les montagnes, avec leurs rochers plus ou moins nus, se montrent ici très rapprochées du lac, si bien qu'il ne

(1) *Metabetchouan* signifie en montagnais, rivière que l'on descend en canot sans faire portage.

reste pas même de terre cultivable pour une seule concession, et qu'en certains endroits, nous épaulons le rocher même sur des espèces de pilotis qu'on a dû construire pour la sûreté de la route. Cependant, nous voyons à quelques arpents plus loin, une fort longue langue de terre s'avancer dans le lac fournissant jusqu'à trois concessions de terres plus ou moins défrichées. C'est précisément vis-à-vis cette langue de terre qu'est bâtie l'église de St-Louis de Métabetchouan, et c'est des trembles qu'elle portait en très grande partie qu'est venu à cette paroisse le nom vulgaire de *Pointe-aux trembles*.

Cédant à la courtoisie du Rév. M. Girard, curé de St-Louis, nous prenons le souper chez lui, et nous nous remettons en route.

Partout, dans le Saguenay, les habitations dénotent un air de prospérité, cependant les constructions sont toutes nouvelles et pour la plupart inachevées ; car il ne faut pas oublier qu'un immense incendie balaya toute cette contrée en 1870, laissant à peine quelques maisons en chaque paroisse. On nous montra à St-Louis, l'endroit où trois malheureux périrent dans les flammes lors de cette conflagration. Ils avaient cru se mettre en sûreté en se réfugiant dans une cave extérieure, près d'une maison ; mais les pans de cette maison en s'écroulant sur cette cave enfoncèrent le toit, et les trois hommes furent ou écrasés par les poutres, ou asphyxiés par la fumée, et mis hors d'état de s'enfuir ; si bien qu'après les flammes éteintes, une seule petite caisse suffit pour recueillir leurs os calcinés et à moitié consumés.

La route, en suivant toujours la rive du lac, touche à la limite sud-ouest de ce dernier, et va changer de direction pour remonter plus au nord ; c'est à ce point qu'on rencontre la rivière Ouatouchouan (1), qui fait la division entre les paroisses St-Louis et Notre-Dame de Roberval, et dont nous apercevions la chute depuis assez longtemps déjà. Cette chute, à une couple de milles du lac, a une hauteur perpendiculaire de 236 pieds d'après Bouchette, ce qui la mettrait au dessus de Niagara et de Montmorency.

(1) En montagnais *ouatouchouan*, vois-tu la chute.

La rivière, à l'endroit où nous la traversons, nous offre un aspect géologique tout différent de ce que nous avons vu jusqu'ici. Ce ne sont plus les sables lavés de la Koush-pagan, ni les petits cailloux roulés de la Métabetchouan, mais de fort belles masses de calcaire, dont les stratifications semblent avoir été minées exprès pour livrer passage au courant; aussi les bords sont ils coupés perpendiculairement et assez rapprochés pour que les lambourdes du pont qui la coupe puissent atteindre d'une rive à l'autre. Nous avons trouvé une analogie frappante entre cette rivière et l'endroit de la rivière Ste-Anne, au pont de St-Alban, avec cette seule différence toutefois que les bords sont ici beaucoup moins élevés; dans l'une et dans l'autre, ce sont des strates de calcaire coupées perpendiculairement pour le lit de la rivière, et, si nous ne nous trompons, c'est aussi le même terrain pour l'une et pour l'autre, le silurien inférieur, de la formation de Trenton.

La montagne, à mesure que nous avançons sur le côté occidental du lac, s'éloigne insensiblement de la rive; elle offre même, en certains endroits, comme vis-à-vis l'église de la Pointe-bleue, des plateaux de terre arable déjà défrichés. C'est particulièrement sur ces plateaux que l'on recueille ces magnifiques aînelles (*bluets*) du Saguenay, qu'on expédie au marché de Québec, par milliers de boîtes à chaque voyage des vapeurs. On fait, de ce seul fruit sauvage, un commerce de \$30,000 à \$40,000, chaque année.

Il était passé sept heures lorsque nous atteignîmes le presbytère de Notre-Dame. L'église et le presbytère sont ici à quelques pieds seulement de la rive du lac; et rien, ni arbres ni broussailles, ne nous en dérobe la vue. L'aspect général a quelque chose d'analogue avec St-Jean de l'isle d'Orléans, avec cette différence toutefois que St-Jérôme, que nous distinguons à peine sur la rive opposée, est beaucoup plus éloigné que ne l'est St-Jean de St Michel, puisque le lac dans cette direction, n'a pas moins de 10 à 12 lieues de largeur.

En face de Notre-Dame, à une lieue au large, se trouve l'île aux-couleuvres, qui peut avoir un mille de long sur un demi mille de large, et un peu à droite, encore plus au

large, l'île Demers avec la ferme qu'elle possède. Du côté de l'est, rien n'intercepte la vue; la nappe d'eau se laisse voir dans toute son étendue. Cependant il est encore assez rare qu'on puisse suivre de l'œil la rive opposée dans tout son parcours, le plus souvent des vapeurs s'élevant des eaux, ou bien un mirage fantastique ne nous permettant pas de distinguer la terre de la masse liquide, et nous font placer l'horizon dans les nuages.

Notre intention avait été d'abord de nous rendre jusqu'à St-Prime, à trois lieues plus loin d'ici, et même à St-Félicien, qui est l'endroit où les nouveaux colons se portent davantage aujourd'hui; mais comme nous avons été tous les jours retardés par le mauvais temps, et vu aussi que le curé de St-Prime était absent dans le moment, nous nous décidâmes à borner ici notre excursion.

Nous étions au terme de notre voyage, et nos chasses entomologiques se réduisaient encore à peu près à rien; mal favorisé que nous avons été par la température des derniers jours, qui nous avait donné des pluies si fréquentes, et par la sécheresse qui s'était fait sentir une grande partie de l'été, la plupart des fleurs étant déjà passées. Il nous tardait de faire l'inspection des bancs de calcaire que nous voyions s'étendre sur le rivage, dans l'espérance d'être plus heureux en géologie que nous l'avions été en entomologie. Aussi les offices étaient à peine finis le dimanche, que nous étions à examiner les roches de la grève.

Le rivage est partout formé ici de couches de calcaire, de quatre à cinq pouces d'épaisseur, avec une inclinaison très peu prononcée. La surface, en certains endroits, est toute parsemée de fossiles, parmi lesquels nous distinguons une foule de débris de colonnes d'encrines et de divers mollusques. La couche paraît avoir une centaine de pieds d'épaisseur. Les lits supérieurs sont gris jaunâtre avec une épaisseur de 2 à 4 pouces. On trouve dans les lits inférieurs un grand nombre de fossiles silicifiés, très difficiles à détacher de la masse, lorsque par leur exposition à l'air, ils n'ont pas été isolés par la destruction du calcaire. C'est ainsi que nous avons pu recueillir; *Murchisonia bellincincta*, Hall, *M. gracilis*, Hall, *Athyris Headii*, Billings

Orthoceras Drummondi, Bill. Nous avons aussi trouvé libre une colonne d'encrine que nous supposons être le *Glyptocrinus ramosulus*, ne mesurant pas moins de 2 pouces de longueur sur un diamètre approchant d'un demi pouce, de même aussi un *Orthis lynx*, Eich. parfait.

Quelques jeunes gens étant venus nous proposer, dans l'après midi, une promenade en canot à l'île-aux-couleuvres, nous nous empressâmes d'accepter la proposition, tant pour jouir plus à l'aise de la vue du lac, que dans l'espoir de faire sur l'île de nouvelles captures. Après 25 minutes seulement de navigation en canot d'écorce, nous avions franchi les trois milles qui séparent cette île de la terre ferme.

Nous avions à peine mis le pied sur la grève, que nous pouvions prendre par douzaines des fossiles de plusieurs espèces, particulièrement de coralliaires, libres pour la plupart parmi les cailloux roulés amoncelés là par les flots. Nous primes entre autres : *Leptoplasma profunda*, Hall, *Lept. rustica*, Bill. ; ce sont des coraux en forme de cornes ou de capuchons, de deux pouces de longueur sur trois-quarts à un pouce de diamètre environ, ouverts en forme de vase à la partie supérieure. Puis parmi les coraux agrégés, formant des masses plus ou moins considérables ; *Columnaria erratica*, Bill. *Col. Goldfussi*, Bill. *Halysites catenulatus*, Linnée etc., etc. Nous trouvâmes aussi fréquemment des rognons de silex de la grosseur du poing environ, lesquels cassés, présentaient souvent des vides en forme de géodes, à contours sinués de silice plus ou moins cristallisée et de couleurs variées, qui, polis, pourraient être avantageusement utilisés dans la joaillerie.

Ces restes de productions marines appartiennent tous au Silurien inférieur, de la formation de Trenton et de Black River. Nul doute que le calcaire de la Ouiatchouan et de la Pointe-bleue, se poursuit sous les eaux du lac, puisqu'on trouve les mêmes fossiles dans une petite île, près de la rive est, vis-à-vis la petite décharge.

L'île-aux-couleuvres n'est guère plus élevée d'une vingtaine de pieds au dessus du lac. Son aspect démontre, à première vue, que ce n'était d'abord qu'une batture, sur

laquelle les flots soulevés par les gros vents ont amoncelé des sables et débris de rochers qui se sont couverts ensuite de végétation. Les bords en sont plus élevés que le milieu, par ce que, sans doute, l'action des vents a continué de se faire sentir sur ceux là, lorsque déjà elle était à peu près nulle sur celui-ci. Les arbres qui la recouvrent se sentent de l'aridité du terrain qui la forme, car en général, ils sont d'une assez pauvre venue.

Nous avons formé le projet de prendre une liste exacte de toutes les plantes que porte cette île, mais nous avons compté sans ses habitants. Ses habitants, direz-vous, mais vous avez dit qu'elle était inhabitée. Inhabitée par des êtres humains ? oui ; par des cerfs et des cariboux ? passe encore ; mais non par des insectes, et surtout par des cousins aux propensions les plus sanguinaires que nous ayons encore jamais rencontrés. Ils étaient tellement nombreux et tellement acharnés à nous poursuivre, que continuellement il fallait se passer les mains sur la figure pour s'en défendre, et qu'en nous touchant ils nous avaient déjà piqués. C'était à tel point que nos compagnons qui s'étaient engagés dans le bord des branches pour y cueillir des cerises, furent forcés de lâcher prise aussitôt, et de venir s'exposer au grand air de la grève, pour s'en défendre avec plus d'avantage. Aussi à peine avons-nous une dizaine de noms d'insectes sur notre calepin, que nous nous vîmes de même obligé de cesser notre travail, n'ayant pas trop à faire de nous défendre de ces importuns agresseurs. Nous reproduisons ici les noms inscrits : *Myrica gale*, *Cerasus virginiana*, *Corylus americana*, *Populus tremuloides*, *P. balsamifera*, *Betula papyrifera*, *Alnus rubra*, *Acer rubrum*, *Fraxinus pubescens*, *Sorbus americana*, *Viburnum edule*. Nous aurions eu sans doute à ajouter encore à cette liste, surtout un certain nombre de plantes herbacées, graminées et autres, bordant le haut de la rive.

Il n'y a aucun doute qu'en multipliant nos visites et en recherchant plus minutieusement, nous aurions pu ajouter considérablement au nombre des fossiles rencontrés, et peut-être aussi faire quelques captures d'insectes dignes de remarque, car tous ceux que nous primes étaient des espèces

les plus communes. Nous remarquâmes une altise fort commune ici, et qui est assez rare dans la Province de Québec, c'est la *Graptodera bimarginata*. Presque toutes les feuilles des aulnes des rivages étaient en parties dévorées par cet insecte. A part deux coquilles vides d'anodonte que nous avons trouvées sur la grève, nous n'avons pu remarquer aucun autre mollusque. Nous pensons que le lac St-Jean est fort pauvre sous ce rapport. Notre Anodonte est l'espèce *Anodonta modesta*, Lea.

Les cousins semblaient redoubler d'ardeur à mesure que le soleil baissait sur l'horizon, aussi à peine était-il quatre heures, que nous reprenions le canot, et une demi-heure après, nous touchions l'endroit de notre départ.

Les sauvages donnent au lac St-Jean le nom de *Peak-nagami* qui signifie eau étendue et peu profonde. Ce lac en général, a en effet peu de profondeur; cependant, à part une rive plate qui le borde presque de toutes parts, ses eaux sont assez profondes pour permettre la navigation même de gros vaisseaux. Et nul doute que, lorsque des paroisses se seront échelonnées sur tout son pourtour et surtout lorsqu'il aura été mis en communication avec Québec par une voie ferrée, des bateaux à vapeur ne sillonnent ses eaux pour faciliter la communication de ses diverses parties avec la ville qui se formera sur ses bords au terminus du chemin, à Métabetchouan peut-être, ou à St-Jérôme. Si ses rives plates sont un obstacle aux accostages, il y aura toujours moyen d'utiliser dans ce but l'entrée des rivières.

On donne généralement à ce lac une longueur de 50 milles sur une largeur de 42 environ; cependant Mr. J. Richardson, de la commission géologique, qui explora cette région en 1857, ne lui donne que 30 milles sur 20 environ. Ces dernières données, à en juger par l'apparence, nous paraissent au dessous de la réalité.

Ses deux rivières les plus considérables sont la Mistassini et la Périboka, qui coulent, la première vers le nord, et la seconde un peu plus vers l'est. La Mistassini part des hauteurs qui divisent le territoire de la Baie d'Hudson de

la Province de Québec : elle sort, dit-on, d'un lac dix fois plus grand que le lac St-Jean. Elle mesure environ un mille à son embouchure.

La Périboka a son embouchure à quatre lieues de la Mistassini, et est à peu près de la même largeur. Son cours incline plus à l'est, aussi les sauvages des côtes du golfe se rendent-ils d'ordinaire au lac St-Jean en passant par la rivière Bethsiamis qui se réunit presque à la Périboka dans l'intérieur.

Toute cette étendue de terrain qu'arrosent les rivières Ashapamouchoan, Mistassini et Périboka, forme une vaste plaine, de terres alluviales de la meilleure qualité, n'ayant pas moins, disent les chasseurs, d'une vingtaine de lieues de profondeur. Aussi en portant nos regards de ce côté, remarque-t-on que les montagnes sont tellement reculées, qu'elles semblent être totalement disparues. C'est dans la nouvelle paroisse de St-Félicien, au commencement de cette vaste plaine, que se poursuivent actuellement les nouveaux établissements.

Il est facile de voir par ce qui précède que l'espace et les bonnes terres ne manquent pas au Saguenay, et nous croyons sans hésiter que si le lac S-Jean pouvait aujourd'hui être mis en communication avec Québec par un chemin de fer, avant dix ans on pourrait compter plus de quinze nouvelles paroisses dans cette région.

Aujourd'hui que par le manque de travail la misère s'appesantit si lourdement sur nos villes, on régorge au Saguenay, à tel point que les produits les plus indispensables ne trouvent pas même d'acheteurs aux plus vils prix. On donnait à Chicoutimi, l'hiver dernier, un gallon d'huile de charbon pour un minot de blé, ce qui faisait à peu près 20 centins. Nous avons vu le hangar de Mr le curé de St-Jérôme chargé encore, à cette saison, de plus de 250 minots de blé, et ils ne sont pas rares les cultivateurs qui en ont encore à vendre de 40 à 50 minots et même au delà.

Remarquons que les habitants de la Pointe-bleue et de St-Prime ont plus de 25 lieues pour se rendre à Chicoutimi, où ils peuvent trouver quelque chose de leurs produits. Et aux prix qu'on leur offre d'ordinaire, les ventes ne sont

pour eux qu'une véritable perte, à laquelle la nécessité seule de se procurer les objets qu'on leur offre en échange les force à se soumettre. Disons aussi que leur blé manque très souvent d'une qualité essentielle pour en assurer une vente facile, nous voulons dire, la netteté. On devrait se procurer de ces cribles perfectionnés, qui mettent le grain absolument pur de tout mélange. Nul doute que si on avait du blé ainsi nettoyé, on ne put le faire transporter à Québec avec encore un certain profit.

Le chemin que l'on a ouvert, l'année dernière, entre St-Jérôme et Québec par Stoneham, 42 lieues, a compté 112 voitures qui l'ont traversé durant l'hiver; nul doute que ce nombre ne s'augmente considérablement cette année, car bien que les prix des marchés fussent extrêmement bas pour les produits des cultivateurs, l'hiver dernier, ceux qui s'y sont rendus y ont encore trouvé leur avantage, par l'achat qu'ils ont pu faire à meilleur marché des objets qui leur étaient nécessaires. Il est à désirer que cette route soit rendue, aussi vite que possible, carrossable dans toutes ses parties, pour faciliter le transport des colons dans cette contrée. On nous dit que sur l'espace de 8 à 10 lieues de l'autre côté du lac Jacques-Cartier, le tracé de cette route devra être en partie changé, afin d'éviter des marais et des montées trop raides. Si cette route était en bon état dans toute son étendue, l'émigration au lac St-Jean, pour les nouveaux colons, serait encore assez facile, car un trajet d'une cinquantaine de lieues sur un bon chemin n'a rien de décourageant pour un colon qui a sa voiture et qui peut emporter ses provisions, tandis que le parcours par Chicoutimi comme il se fait actuellement, ne peut être effectué que par des personnes possédant quelques ressources. En effet, après avoir payé des passages assez élevés de Québec à Chicoutimi (70 lieues), il leur restera encore à franchir une distance par terre de 25 à 30 lieues, et ce, dans des chemins parsemés de côtes nombreuses et assez difficiles, et, à payer en outre des barrières et des passages. Nous ne pensons pas que le gouvernement puisse favoriser plus efficacement la colonisation, qu'en faisant parachever ce chemin sous le plus court délai possible.

Nous étant décidés à aller coucher le soir même à St-Louis de Métabetchonan, nous ne pouvons qu'avec peine obtenir l'assentiment du Rév. Mr Delage, curé de Notre-Dame, qui voulait à tout prix nous retenir plus longtemps.

Nous allions reprendre la voiture, fier de nos conquêtes en fossiles, mais regrettant un peu le manque de nos chasses entomologiques, lorsque nous aperçûmes un superbe bupreste entre les doubles chassis de la porte du presbytère. C'était le *Buprestis 6-fasciatus*, Leconte, mais d'une singulière variété: la taille en était d'abord fort petite, dépassant à peine .40 pouce en longueur, et les élytres, avec leurs six taches pâles ordinaires, avaient le fond presque entièrement noir, n'ayant du vert qu'à la base.

Nous voici donc sur le retour, et bien que les chemins ne soient pas encore parfaitement secs, tout nous fait présager un temps plus favorable que dans les jours précédents. Nous couchons à St-Louis, et à midi le lendemain nous sommes à Hébertville, jouissant avec un nouveau plaisir de tous les points de vue remarquables qui avaient trappé nos regards en allant, et en notant une foule d'autres que nous n'avions pas remarqués.

Nous laissons Hébertville peu après deux heures, nous proposant d'aller coucher à St-Dominique ce soir-là. Nous complétons notre inspection de la route en repassant de jour les parties que nous avons parcourues la nuit. C'est ainsi que nous remarquons encore en abondance, sur la bande de sable qui sépare les lacs Kinogami et Kinogamishish, la *Comptonia asplenifolia*, Aiton (*Sweet fern* des anglais) dont la rencontre en 1861 nous avait si fort intéressé. C'est un arbrisseau de 3 à 4 pieds, à feuilles aromatiques et divisées à la manière des frondes des fougères, et que nous n'avons rencontré nulle part ailleurs, en cette Province. Un peu plus loin, nous pûmes remarquer trois espèces de pins dans l'espace d'une douzaine de pieds seulement: le Pin blanc, *Pinus strobus*, Lin., le Pin rouge, *Pinus rubra*, Michaux, et le Pin des rochers, *Pinus rupestris*, Michx. vulgairement *Pin gris*, *Cyprés*. Ce dernier si rare au dessus de Québec, et très commun ici.

La rencontre que nous fîmes du Rév. Mr Kérouac à la mission de St-Cyriac, sur le lac Kinogami, nous ayant un peu retardés, il était déjà nuit, lorsque nous laissâmes la route qui longe le lac pour nous diriger vers l'église de St-Dominique. Malheureusement notre charretier se laissa tromper par les ombres de la nuit, et ne reconnut pas la route qui conduit à l'église. Nous marchons et nous marchons, sans apercevoir de route à notre gauche. Il est déjà onze heures, et nous sommes convaincus que nous l'avons passée. Nous nous informons à une maison où nous voyions encore de la lumière, et on nous dit que nous avons dépassée la route de l'église de plus d'une lieue et demie. Que faire? allons-nous retourner sur nos pas? Allons-nous continuer? Il nous restait encore trois lieues à faire pour atteindre Chicoutimi. Brisés par la fatigue de la route et ne pouvant qu'à grande peine résister au sommeil qui s'emparait de nous dans la voiture, nous étions à délibérer sur le parti à prendre, lorsqu'on nous dit que chez le voisin même, un Mr Tremblay, nous trouverions un cultivateur à l'aise qui nous hébergerait avec plaisir. Nous allons donc frapper à la porte de ce brave homme, et nous pûmes remercier la Providence de l'heureux accident qui nous avait permis de connaître plus intimement un cultivateur du Saguenay.

Ce Mr Tremblay, qui avait un logement fort spacieux, n'était là que depuis douze ans, et tout dénotait une aisance peu ordinaire pour un cultivateur jeune encore. Il avait récolté 500 minots de blé l'année dernière, et comme il en avait semé 42 minots cette année, à voir la belle apparence qu'il avait de toutes parts, il est probable qu'il atteindra sans peine 1000 minots. Ses semences en tous grains s'étaient montées à 120 minots le printemps dernier, et toute la moisson était de la plus belle venue.

On nous cita le cas, à St-Jérôme, d'un cultivateur qui avait récolté 58 minots de blé de 2 minots seulement de semence. Les terres du Saguenay sont particulièrement des terres à blé, bien que les pois et tous les autres grains y viennent aussi fort bien. Peut-être les cultivateurs ont-ils tort de tant forcer sur cette seule céréale, lorsque d'autres grains pourraient peut-être les rémunérer davantage.

Rendus à Chicoutimi à midi, nous reprîmes dans la nuit même à 2 h. du matin, le vapeur pour Québec.

Dès avant 5 h. nous étions au quai de St Alphonse; comme le bateau ne devait en repartir que vers les 9 h., ayant un chargement de plus de 2500 boîtes d'airelles à prendre là, nous nous rendîmes à l'église pour y célébrer la sainte messe et saluer le brave curé de l'endroit, le Rév. Mr H. Beaudet.

St-Alphonse possède une jolie église en pierre. Nous fûmes un peu surpris de voir que les murs, à part le sous-basement ou solage qui est en gneiss orthose rougeâtre comme le collège de Chicoutimi, étaient en pierre de rang d'un beau calcaire bleuâtre; car nous ne sachions pas qu'il y en eut dans la localité.—D'où avez vous tiré ce calcaire, demandâmes-nous au curé; il ressemble beaucoup à celui du Château-Richer?—Vous trouvez qu'il ressemble à celui du Château-Richer? et vous ne vous trompez pas, car effectivement il vient de là.—Mais comment avez-vous pu préférer ce calcaire à la belle pierre métamorphique de votre solage, que vous avez ici en quantité?—Oh! la chose était faite lorsque je suis venu ici. J'ajouterai, pour vous édifier davantage, qu'on a payé \$32 la toise ce calcaire rendu ici, tandis que notre pierre ne coûtait que la peine de la prendre, c'est-à-dire environ \$8 par toise.

Nous ajouterons que c'est ainsi que l'ignorance et l'impéritie se signalent souvent; on fait venir à grands frais des matériaux de loin, pour laisser de côté ceux que l'on a sous la main et qui leur sont supérieurs. Nous nous étonnons qu'on ne fasse pas un plus fréquent usage de nos pierres laurentiennes dans les constructions, et qu'on leur préfère le calcaire. Les premières sont cependant bien préférables à la pierre-à-chaux sous tous les rapports; l'action du feu est à peu près nulle sur elles, et leur aspect est de beaucoup plus agréable; qu'on voie la cathédrale et le collège de Chicoutimi.

Comme nous faisons la visite du jardin du curé, nous aperçûmes un superbe longicorne sur le tronc d'un arbre que nous primés sans peine, c'était le *Tragosoma Harrisii*,

Leconte, qui est très rare aux environs de Québec, mais qu'on rencontre assez fréquemment à St-Hyacinthe.

A 9 h. nous reprenons le bateau et continuons notre route de retour.

On nous arrête un instant à la Trinité, pour nous faire admirer de plus près cette triple cime de montagne, qui taillée perpendiculairement sur une hauteur de 1200 à 1300 pieds, s'enfonce dans l'eau à sa base sans laisser aucune rive. On fait jouer le sifflet du vapeur pour permettre de remarquer les nombreux échos qui se répercutent presque sans fin dans les montagnes.

A l'anse St-Jean, 24 milles au dessus de Tadoussac, nous accostons à un quai sur le bras droit de la baie. Une petite rivière qui se décharge ici dans le Saguenay a donné lieu à la construction d'un moulin et à un certain nombre d'établissements qui forment aujourd'hui une paroisse.

A 6 h. nous sommes à Tadoussac. Nous profitons des quelques minutes d'arrêt que nous faisons ici pour visiter l'établissement de pisciculture qu'y tient le gouvernement. Nous voyons les réservoirs à eau coulante où se fait l'éclosion des œufs, où l'on tient les jeunes alevins etc. ; mais malheureusement les visiteurs sont trop nombreux pour nous permettre de bien nous rendre compte des détails. Nous nous amusons à examiner sauter et gambader en tous sens les quelques deux cents saumons qu'on tient dans le réservoir à approvisionnement pour se procurer le frai. Ce réservoir n'est qu'une petite anse de la rivière qui se trouve barrée d'une part par le quai sur lequel est construit l'établissement, et de l'autre par des filets fort élevés qui retiennent le poisson tout en laissant passer l'eau.

De Tadoussac nous traversons à la Rivière-du-Loup, puis nous revenons au nord au quai de la Malbaie.

Nous aurions désiré fort pouvoir visiter la carrière d'où l'on tire le calcaire oolithique blanchâtre, en larges dalles, qu'on emploie depuis quelques années pour le pavage des trottoirs des rues dans la cité de Québec, mais malheureusement il faisait déjà noir lorsque nous touchâmes le

quai. Quoique peu communs, il se trouve de fort jolis fossiles dans ce calcaire

Il était près de minuit lorsque le bateau se remit en mouvement, et à 7 h. nous étions dans le port de Québec.

BREBISSONIA.

La dernière maille d'Europe nous a apporté les 2 premiers numéros d'une nouvelle publication sur l'histoire naturelle, éditée mensuellement à Paris, sous le nom de **BREBISSONIA, REVUE MENSUELLE ILLUSTREE D'ALGOLOGIE ET DE MICROGRAPHIE BOTANIQUE**. Comme l'indique son titre, cette publication s'occupe spécialement des Algues et autres plantes microscopiques. Elle vient fort à propos remplir une lacune qui se faisait vivement sentir dans la presse scientifique, en permettant aux amateurs et aux adeptes de la science de suivre le progrès de la micrographie, si en vogue aujourd'hui, et dont il était si difficile de se procurer les ouvrages spéciaux, vu leur rareté, leurs hauts prix, et les idiomes étrangers dans lesquels ils sont souvent écrits.

Le *Brebissonia* qui a pour rédacteur M. G. Huberson, est publié au No. 13, rue Cujas, Paris, au prix de 10 francs par an.

ALMANACH AGRICOLE DE MM. ROLLAND & FILS, MONTREAL, POUR 1879—Cet Almanach est le plus complet qui soit publié dans la Puissance. Listes des membres du clergé, des députés fédéraux et locaux des différentes Provinces, composition de leurs gouvernements respectifs, avec une foule de renseignements sur le commerce, de recettes économiques, de sentences, d'anecdotes etc. valant dix fois les 5 centins qu'on demande pour ce petit volume.

LE DRAGONNEAU AQUATIQUE.

Dr. St-G., St-Hyacinthe.—Votre spécimen nous est parvenu encore tout vivant. C'est, comme vous le supposez, le Dragonneau, *Gordius aquaticus*, de la classe des vers ou Helminthes. Sa couleur blanche n'est due qu'à la date trop récente de son éclosion, surtout à

cette saison de l'anneau où la température est si basse. En vieillissant, il ne manquera pas de prendre sa couleur brune ordinaire. Ce ver, de la grosseur d'un bon fil, mesurait exactement vingt pouces de longueur. C'est la plus forte taille que nous ayions encore rencontrée. Sa tête ne se distingue pas du reste par une plus forte grosseur, mais la queue est beaucoup plus fine.

Nous avons, à plusieurs reprises, parlé du Dragonneau dans le *Naturaliste*. Nous avons dit qu'à l'état de larve, il vivait en parasite dans le corps de certains insectes, grillons, sauterelles, araignées, etc., et qu'il en sortait à l'état parfait pour prendre ses ébats dans la première flaque d'eau qu'il rencontrait. Vous avez trouvé celui-ci dans une pomme de chou. Ce n'est là sans doute qu'un accident fortuit. L'insecte qui le portait, grillon, sauterelle ou araignée, se trouvait sans doute sur cette pomme de chou, au moment où ce ver, parvenu à maturité, s'est échappé de son corps; et le hasard a permis que vous l'ayiez surpris là avant qu'il eût eu le temps de se transporter ailleurs. Car que ces vers ne puissent se nourrir de végétaux, c'est un fait incontestable, et c'est bien, pensons-nous, la première fois qu'on signale sa rencontre fortuite en un tel endroit, et aussi tard dans la saison, pourrions-nous ajouter.

Votre spécimen mesure 20 pouces de longueur; c'est la plus forte taille rencontrée en Canada; on dit cependant en avoir rencontré de 24 pouces en Virginie.

FAUNE CANADIENNE.

LES INSECTES.—HYMÉNOPTÈRES.

(Continué de la page 299).

§ § §

Abdomen noir, avec bandes ou taches jaunes quelquefois variées de ferrugineux.

29. Ichneumon funèbre. *Ich. feralis*, Cress. Trans. Am. Ent. Soc. i. p. 301, ♀.

♀—Long. .40 pce. Noir; tête en carré, non rétrécie en arrière; un anneau aux antennes, l'écusson, un anneau aux jambes, une bande sur le 2e segment abdominal, blanc ou jaunâtre. Antennes courtes et robustes. Écusson plat, poli. Aréole centrale du métathorax en carré.

Pattes noires, l'extrémité des cuisses antérieures, les 4 jambes antérieures excepté à l'extrémité qui est brune, et un grand anneau aux jambes postérieures, blanc; tarsi brunâtres. Ailes subhyalines. Abdomen avec une bande blanche au sommet du 2^e segment et une tache blanche au milieu des 2 segments terminaux.—AC.

♂ Non encore connu. Souvent le segment 3 porte une petite tache blanche de chaque côté.

30. Ichneumon compagnon. *Ich. comes*, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. iii p. 158, ♂.

♂—Long. .50-.65 pce. Noir; la face au dessous des antennes, les orbites frontaux, une tache sur les joues, le scape en dessous, les écailles alaires, une ligne au dessous, une autre en avant, l'écusson, les segments 2 et 3 de l'abdomen (quelquefois aussi le segment 4) du moins à la base, les pattes en grande partie, jaune. Antennes droites, non dentées, noires. Méso et métathorax ordinairement noirs, quelquefois plus ou moins tachés de jaune; aréole centrale du métathorax arrondie en avant, rugueuse. Écusson convexe, poilu, jaune, le post-écusson souvent aussi jaune. Pattes jaunes, les bases des 4 hanches antérieures, les postérieures entièrement, les 4 cuisses antérieures en dehors, les postérieures entièrement avec l'extrémité de leurs jambes, noir. Ailes subhyalines, légèrement teintées de jaune, les nervures brunes, le stigma d'un jaune pâle. Abdomen allongé, assez robuste, noir, les segments 2 et 3 jaunes, plus ou moins tachés de noir au sommet, le premier segment toujours noir, avec le post-pétiole aciculé, les gastrocelles grands, profonds, très près de la base.—CC.

Espèce très variable tant dans sa taille que dans sa coloration, mais toujours reconnaissable par les segments 2 et 3 de l'abdomen qui sont jaunes à la base et noirs au sommet. Dans la var *aleatorius*, le segment 3 à une bande jaune interrompue à la base. Le métathorax est quelquefois en majeure partie jaune, et d'autrefois entièrement noir.

31. Ichneumon à-3-bandes. *Ich. trizonatus*, Prov. Nat. ix, p. 8, ♂.

♂—Long. .58 pouce. Noir; la face, les orbites antérieurs et postérieurs interrompus sur le vertex, le scape en dessous, les écailles alaires, une ligne au dessous, une ligne sur les bords latéraux du prothorax, l'écusson et le post-écusson, une petite tache de chaque côté sur le métathorax en arrière, tous les trochantins, les 4 pattes

antérieures excepté les cuisses en arrière, les jambes postérieures excepté à l'extrémité, leurs tarse, une bande sur le sommet des 3 premiers segments abdominaux, jaune. Antennes noueuses, sans anneau blanc. Aréole du métathorax en carré, à ponctuations confluentes. Cuisses postérieures noires avec un petit anneau roussâtre à la base. Ailes jaunâtres, légèrement enfumées, nervures jaunâtres, stigma roussâtre. Abdomen noir à l'extrémité, les segments 4 et 5 souvent avec une ligne jaune au sommet plus ou moins distincte.

Voisin du *mimicus*, Cress. mais s'en distinguant par une taille plus robuste, les bandes jaunes de son abdomen qui occupent plus de la moitié apicale des segments 2 et 3 etc.

32. Ichneumon joyeux. *Ich. lætus*, Brullé, Hyménoptères, iv. p. 303; *Ich. paratus*, Say, Am. Ent. i, p. 373.

♂—Long. .55 pce. Noir; la face, le scape en dessous, les orbites interrompus sur le vertex, le collier, les écailles alaires, une ligne au dessous, une ligne sur les bords latéraux du prothorax, une tache sur le mésothorax, l'écusson, le post-écusson, une grande tache sur chaque côté du métathorax, les pattes, le post-pétiole, avec les segments abdominaux 2, 3 et 4 excepté à la base, jaune. Antennes moyennes, dressées, jaunâtres en dessous. Écusson convexe, finement ponctué. Métathorax quelquefois tout noir et d'autrefois jaune en majeure partie. Pattes jaunes, les hanches postérieures, une tache en dehors sur les 4 cuisses antérieures, les postérieures excepté à la base, l'extrémité de leurs jambes et de leurs tarse, noir. Ailes subhyalines, teintées de jaune, stigma fauve-pâle. Abdomen allongé, avec le post-pétiole toujours jaune, les segments 2, 3 et 4 jaunes plus ou moins largement ceinturés de noir au sommet; les gastrocelles profonds, obliques.—C.

♀ Encore inconnue. Les bandes jaunes de l'abdomen de cette espèce toujours situées à l'inverse de celles du précédent, ne permettent pas de les confondre.

33. Ichneumon mimique. *Ich. mimicus*, Cress. Trans. Am. Ent. Soc. i, p. 300, ♂.

♂—.45 pce. Noir; les orbites, les écailles alaires, une petite ligne au dessous, une autre en avant, l'écusson, le post-écusson, le métathorax en grande partie, les 4 pattes antérieures y compris leurs hanches, les jambes postérieures excepté au sommet, avec leurs tarse en partie, jaune. Antennes brunes en dessus, roussâtres en dessous. Abdomen

convexe, le premier segment avec le post-pétiole largement dilaté, presque poli, brillant, les segments terminaux plus ou moins distinctement foncés au sommet.—PC.

Très rapproché du *lætus*, dont il ne se distingue guère que par une taille plus petite, son post-pétiole plus élargi, poli, brillant, et par le fauve de ses segments terminaux.

34 Ichneumon grêle. *Ich. vesicus*, Prov. Nat. ix, p. 9, ♂

♂—Noir; la face, les orbites antérieurs et postérieurs, les mandibules, les palpes, le scape en dessous, les écailles alaires, une ligne au-dessous, une ligne en avant sur le bord sutural des côtés du prothorax, une ligne oblique sur les flancs de celui-ci, l'écusson, une petite tache de chaque côté sur le derrière du métathorax, les 4 pattes antérieures avec leurs hanches, tous les trochantins, jaune. Antennes rousses inférieurement, noueuses, amincies à l'extrémité. Ailes hyalines, nervures brunes, stigma jaune. Les cuisses antérieures souvent tachées de noir postérieurement; pattes postérieures noires, leurs cuisses avec un petit anneau à la base, les jambes avec plus de la moitié basilaire, les tarsi à l'exception de l'extrémité des articles 1 et 2, jaune. Abdomen grêle, noir, les segments 1, 2 et 3 jaunes au sommet; gastrocelles subsolètes; l'extrémité polie, luisante.

Très rapproché du précédent par sa coloration, mais en différant toutefois par sa taille beaucoup plus grêle et ses antennes rousses inférieurement.

Var. Le métathorax largement taché de jaune sur les côtés, l'abdomen avec les segments 2 et 3 n'ayant qu'une étroite bande noire à la base.

35. Ichneumon noir. *Ich. pomilius*, Prov. Nat. ix, p. 9, ♂.

♂—Long. .32 pouce. Noir; la face, les mandibules, les palpes, avec le scape en dessous, jaune pâle. Antennes longues, filiformes, roussâtres en dessous. Thorax noir, les écailles alaires avec un point en avant et une ligne au dessous, de même que l'écusson, jaune. Ailes hyalines, nervures brunes, jaunes à la base, stigma jaune. Pattes jaune-roussâtre, les trochantins avec les 4 hanches antérieures jaune-pâle, les hanches postérieures avec leurs cuisses excepté à la base, et l'extrémité de leurs jambes, noir. Abdomen noir, les segments 2, 3 et 4 jaunes avec teinte rousse plus ou moins prononcée, le 2e avec une large bande noire au sommet et 3 et 4 avec une simple ligne noire; les gastrocelles très peu apparents; l'extrémité polie, brillante, le ventre jaune excepté aux extrémités.—PC.

(A continuer).